

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**3<sup>e</sup> conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de  
la RDC**

**Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)**

**La Production du livre à Kinshasa et son impact sur la vie culturelle  
(2001-2004)**

**par**

**Bertin MAKOLO Maswaswa**

**Professeur ordinaire à l'Université de Kinshasa  
Directeur des Éditions universitaires africaines et président de l'Association Nationale  
des Éditeurs et Diffuseurs du Livre**

Le département du Dépôt légal de la Bibliothèque nationale de la République Démocratique du Congo a enregistré deux cent quarante maisons d'édition ayant publié au moins un livre entre 2001 et 2004<sup>1</sup>.

Pour la même période, l'Association Nationale des Éditeurs du Livre (ANEDIL) en signale trente trois parmi lesquelles moins de dix sont à même de payer les cotisations annuelles sans problème. Il y a donc un nombre certain de maisons d'édition dont la dimension n'est pas mise en valeur. Deux raisons peuvent expliquer ce décalage. Tout d'abord, l'adhésion à l'Association Nationale des Éditeurs du Livre (ANEDIL) n'est pas obligatoire, ensuite les maisons d'édition qui n'ont publié qu'un livre en quatre ans, n'ont aucun intérêt à adhérer à une association dont les cotisations annuelles par maison d'édition s'élèvent à l'équivalent de cent vingt dollars américains. Généralement elles en ignorent l'existence, vu qu'elles naissent avec la publication de cet ouvrage unique et meurent ou entrent dans une profonde et longue période d'hibernation dès que l'ouvrage quitte l'imprimerie. En réalité, au-delà de la dénomination, elles n'ont ni siège ni existence physique réelle. Il ne s'agit pas non plus d'entreprise d'édition à proprement parler, mais bien d'auteurs qui, pour donner une apparence universellement admise à l'ouvrage qu'ils ont financé, inventent un label qui servira une fois ou autant de fois qu'ils seront en mesure de financer un ouvrage. Comment peut-on expliquer ce phénomène? Avant de répondre à cette question, précisons que notre étude portera exclusivement sur les maisons d'édition qui ont eu une activité régulière pendant la période considérée. Nous nous proposons de déterminer l'importance de la production par catégorie de livres et d'en mesurer l'impact sur la vie culturelle.

### **Les Maisons d'édition fantômes**

Nous appelons maisons d'édition fantômes, celles qui n'existent pas en réalité mais qui donnent une impression d'existence par une dénomination au bas de la couverture et sur le frontispice. Les maisons d'édition fantômes nous offrent l'occasion de rappeler ici avec intérêt la différence entre l'acte d'éditer et celui de publier. Pour faire cette différence, nous nous référons au « Manuel pratique d'édition pour l'Afrique francophone » de Jean Pierre Leguéré et Georges Stern<sup>2</sup>. Produire un livre, un manuel, une brochure et les distribuer gratuitement, c'est faire un acte de publication. Tandis que éditer, c'est produire, distribuer, vendre et payer des droits d'auteur proportionnels au chiffre de vente. Jean-Marie Bouvaist abonde dans ce sens : l'éditeur complet, écrit-il, choisit ou commande des manuscrits, collabore à leur mise au point définitive, conçoit la forme matérielle du futur livre qu'il compose, imprime et relie ou fait composer, imprimer et relier. Puis il s'efforce par tous les moyens dont il dispose de favoriser la rencontre de l'œuvre avec son futur public. Porteur d'un projet intellectuel, il est aussi chef d'entreprise et doit veiller à l'équilibre financier de son affaire, afin de verser leurs droits à ses auteurs, de faire face aux échéances de ses divers fournisseurs, de payer les salaires et charges sociales de ses collaborateurs, d'investir sur de nouveaux livres et de rémunérer le capital investi par ses actionnaires<sup>3</sup>. Dans le cas des maisons d'édition fantômes, il s'agit beaucoup plus de l'acte de publier que d'éditer tant et si bien qu'il n'y a pas de jonction entre la décision de publier et la responsabilité financière de l'entreprise. Jonction qui est à la base du pari éditorial. Il s'en suit donc que nous ne pouvons même pas parler d'éditeurs occasionnels ni d'éditeurs partiels dans le cas des maisons d'édition fantômes. Comment expliquer ce foisonnement de maisons d'édition ? Les raisons évoquées par Jean-Marie Bouvaist pour expliquer, en partie, la floraison d'entreprises nouvelles en France entre 1973 et 1990 peuvent nous aider à comprendre l'existence éphémère d'un grand nombre de maisons d'édition enregistrées au département du Dépôt légal. La première raison qu'il avance est la diminution de l'accueil des « manuscrits spontanés » chez les éditeurs plus anciens, la deuxième concerne un certain bouillonnement intellectuel produisant sans doute plus de manuscrits « imparfaits » que de textes « réussis ». La troisième, et dernière raison, concerne la petite bourgeoisie qui, pour échapper au salaire moyen, est tentée par un secteur où les profits symboliques sont

---

<sup>1</sup> Gabriel Sumaili Ngaye Lussa a signalé cent vingt maisons d'édition du livre jusqu'en 1997. Il reconnaît que son relevé n'est pas exhaustif. Néanmoins il présente un double avantage : il porte sur toute la République démocratique du Congo et indique par un signe distinctif les maisons qui sont actives jusqu'en 1997. Il y en a vingt-sept réparties sur les provinces du Katanga, du Kasai Oriental, du Sud-Kivu, du Bandundu, de l'Equateur et de la Ville-Province de Kinshasa. Il signale aussi les maisons d'édition qui n'ont fonctionné que pendant une année

<sup>2</sup> LEGUERE, Jean-Pierre et STERN, Georges – *Manuel pratique d'édition pour l'Afrique francophone*. Paris : Tunis, AIF, CAFED, 2002

<sup>3</sup> BOUVAIST, Jean-Marie – *Pratiques et métiers de l'édition*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1991. p.299

importants sans exiger à l'entrée, du moins à première vue, des capitaux dissuasifs ni des compétences techniques pointues. En effet, avec l'augmentation du nombre d'imprimeries dans la ville de Kinshasa, les manuscrits non retenus ou qui ne peuvent pas être retenus dans les maisons d'éditions les plus anciennes sont généralement publiés par des maisons d'éditions que nous avons qualifié de « fantômes ». Malgré cela, un certain bouillonnement intellectuel a été observé depuis le début de la période de transition politique, c'est-à-dire de 1990 jusqu'à ce jour, notamment dans les milieux universitaires. Ce bouillonnement a produit et continue de produire des manuscrits qualitativement différents les uns des autres, les uns étant réussis et les autres moins. Dans la majorité des cas, ils sont publiés par des maisons d'édition « fantômes ». C'est le cas notamment des syllabus qui, d'un semestre à l'autre ou d'une année à l'autre, sont devenus des livres que les étudiants sont contraints d'acheter soit parce qu'ils contiennent en plus des exercices pratiques, soit parce que l'examen se fera à livre ouvert.

### **Les Maisons d'édition ayant eu une activité régulière entre 2001 et 2004**

Les maisons d'éditions ayant eu une activité régulière pendant la période considérée sont : Afrique-Édition, Afrique-Espoir, Les Éditions Baobab, Le Bureau d'Études et de Recherche pour la Promotion de la Santé (BERPS), le Centre de Recherche pédagogique (CRP), le Centre d'Édition et de Diffusion (CEDI), Concordia, les Éditions Universitaires Africaines (EUA), les Éditions Épiphanie, Loyola, Mediaspaul, les Presses Universitaires du Congo (PUC), les Presses de l'Université de Kinshasa, les Presses de l'Université Protestante, les Presses des Facultés catholiques de Kinshasa, le Seneve et Verbum Bible.

Ces maisons d'éditions peuvent être classées dans trois catégories selon qu'elles appartiennent à l'État congolais, qu'elles sont privées ou qu'elles sont nées d'un partenariat entre congolais et étrangers. Nous avons repris le regroupement fait par David Kwami Ahlijah dans son travail de fin de cycle tout en l'enrichissant. Présenté en 1997, ce travail porte sur les problèmes de l'édition du livre au Congo. Quant aux informations sur les maisons d'éditions catholiques, nous les avons puisées dans le catalogue des éditeurs catholiques de la République Démocratique du Congo de 1998.

### ***Les Maisons d'édition de l'État***

On en compte deux : Les Presses Universitaires du Congo (PUC) qui publient principalement des travaux universitaires et les Éditions Lokole qui sont orientées vers la littérature classique (poésie, roman, conte et théâtre). Les Éditions Lokole<sup>4</sup> étant parmi celles qui sont en hibernation, nous ne parlerons que des Presses universitaires du Congo qui, malgré quelques vicissitudes, réussissent à se maintenir en vie.

### **Les Presses universitaires du Congo**

Créées en 1972 à l'initiative du Rectorat de l'Université Nationale du Zaïre, les Presses Universitaires du Congo – anciennement, les Presses de l'Université du Zaïre de 1972 à 1992 – avaient d'abord fonctionné comme une division parmi les trois que contenait le service de recherche et de publications scientifiques. C'est en 1978, qu'elles deviendront un service autonome sous la tutelle du Rectorat. En 1981, à la suite de la décentralisation de l'Université Nationale, les Presses Universitaires du Congo, jouiront d'une personnalité juridique et deviendront un service public à caractère industriel et commercial dépendant du Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire. Les Presses Universitaires du Congo poursuivent trois missions principales, à savoir : l'édition et la diffusion des œuvres scientifiques des enseignants et des chercheurs congolais, ainsi que l'élaboration d'une

---

<sup>4</sup> Les éditions Lokole ont été créées par Ordonnance Présidentielle le 6 juillet 1978 avec pour mission essentielle : l'essor de la littérature congolaise, la publication, la diffusion et la commercialisation des œuvres d'écrivains congolais, l'édition d'une revue culturelle. En 1994, Gabriel Ediba Mondanga a étudié dans un mémoire de licence les possibilités de rentabilisation des éditions publiques du livre, en examinant particulièrement le cas des éditions Lokole (1986-1989). Il répond principalement à la question de savoir comment cette maison d'édition, en tant qu'entreprise publique, peut rentabiliser ses activités. Dans sa réponse, il préconise que l'objet social de Lokole soit considéré comme une priorité dans ses activités, que Lokole se considère comme une industrie et une maison de commercialisation du livre par des moyens rationnels et appropriés, qu'un service comptable soit mis sur pied, que l'État joue finalement son rôle de pourvoyeurs de fonds pendant que le Ministre de la Culture et des Arts s'abstient de toute ingérence dans la gestion quotidienne de l'entreprise, que les règles de la bonne gestion soient apprises et appliquées et que le choix du dirigeant de cette entreprise soit judicieux.

politique des publications. Dans le cadre de cette politique, les Presses Universitaires du Congo devaient doter l'enseignement supérieur et universitaire des manuels de base que les universités ne pouvaient plus importer de France ou de Belgique. Les objectifs poursuivis par les Presses Universitaires du Congo sont ceux que les universités, désormais décentralisées, ont assignés à leurs presses respectives. On compte trois presses pour la ville de Kinshasa : les Presses de l'Université de Kinshasa, celles de l'Université protestante et celles des Facultés catholiques. Les Éditions Loyola (Université) peuvent s'inscrire dans cette ligne.

### ***Les Maisons d'édition privées***

#### **Mediaspaul**

Appelés autrefois Éditions Saint Paul Afrique, Mediaspaul est le groupe le plus productif de l'industrie du livre en République Démocratique du Congo. Il est installé à Kinshasa depuis 1957 et il poursuit les objectifs suivants : promouvoir la culture générale et la culture congolaise par le livre, les bandes dessinées et les albums illustrés pour enfants, évangéliser par les diapositives, les cassettes, les disques compacts et les films et contribuer à la formation spirituelle des congolais. Les Éditions Paulines poursuivent pratiquement les mêmes objectifs que Mediaspaul. Si ce dernier groupe est l'œuvre des religieux, les Éditions Paulines sont dirigées par des religieuses. Celles-ci et ceux-là ont un même fondateur.

#### **Le Centre d'Édition et de Diffusion (CEDI)**

Œuvre des missionnaires américains et européens installés au Congo depuis l'époque coloniale, le Centre d'Édition et de Diffusion est en fait l'ancienne Librairie Évangélique du Congo qui s'est transformée grâce aux élargissements des objectifs assignés. Ces objectifs ne diffèrent guère de ceux poursuivis globalement par Mediaspaul : l'évangélisation par les médias. Il s'agit évidemment de l'évangélisation dans l'optique protestante. À cet objectif, on peut ajouter la production et la diffusion des fournitures scolaires pour les écoles des missions protestantes. Avec le temps, et plus précisément à la fin des années quatre-vingt, le Centre d'Édition et de Diffusion s'est intéressé à la publication des livres universitaires. Il s'agit majoritairement de livres à compte d'auteur. Lorsque ces livres ne portent pas le label du Centre d'Édition et de Diffusion (CEDI), ils ont celui de l'une ou l'autre maison d'édition universitaire ou celui d'une maison d'édition fantôme. Dans ces deux derniers cas, c'est le Centre d'Édition et de Diffusion (CEDI) qui imprime et diffuse partiellement.

#### **Les Éditions universitaires africaines**

Initiative de Monseigneur Tshibangu Tshishiku, les Éditions Universitaires Africaines ont été créées en 1990 pour publier et diffuser des études ayant trait à la prospective africaine<sup>5</sup>. À l'origine, et dans l'esprit de l'initiateur, les Éditions Universitaires Africaines apparaissaient comme un service à l'intérieur de l'Institut Africain d'Études Prospectives. En cela, elles ont suivi pratiquement le même cheminement que les Presses Universitaires du Congo à ses débuts. C'est sous l'impulsion d'un professeur de la faculté des Lettres, promoteur des Éditions l'Arc-en-ciel, que les Éditions Universitaires Africaines deviendront une entreprise d'édition autonome, avec un certain nombre de collections parmi lesquelles la prospective, qui était la ligne éditoriale de départ et qui en fait l'originalité parmi les maisons d'édition universitaires, garde une place de choix.

#### **Afrique-Espoir**

La maison d'édition Afrique-Espoir est l'œuvre des missionnaires comboniens. Créée en 1998, elle poursuit les objectifs suivants : faire connaître les expériences positives de l'Église africaine, évangéliser par le témoignage missionnaire, favoriser les échanges entre églises, témoigner l'actualité de l'évangile et favoriser les rencontres.

---

<sup>5</sup> Monseigneur Th. Tshibangu Tshishiku compte les Presses Universitaires Congolaises ( ex. P.U.Z.) et les Éditions Universitaires Africaines parmi les initiatives qu'il a prises quand il était Recteur de l'université nationale du Zaïre (UNAZA) et, plus tard, Directeur Général de l'Institut Africain d'Études Prospectives. Lire à ce propos *L'Université congolaise. Histoire, situation présente et perspectives d'avenir*. Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 2000

### **Les Éditions Baobab**

Créées par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, les Éditions Baobab centrent leurs activités éditoriales sur les sciences de la mission et l'action pastorale.

### **Les Éditions Cadicec**

Le Centre chrétien d'action pour dirigeants et cadres d'entreprise (Cadicec) s'est dotée d'une maison d'édition pour publier des ouvrages portant sur la formation à la gestion de l'entreprise et à l'économie.

### **Les Éditions Cepas**

Comme le Centre chrétien d'action pour dirigeants et cadres d'entreprise, le Centre d'Études pour l'Action Sociale (Cepas) dispose d'une revue et d'une maison d'édition. Celle-ci publie des ouvrages dont le contenu est une contribution à la construction d'une société conforme aux valeurs de l'Évangile.

### **Les Éditions du Centre pastoral diocésain Lindongé**

Les Éditions du Centre pastoral diocésain Lindongé ont été créées en 1997 pour publier les lettres pastorales de l'Archevêque, les orientations et directives pastorales pour l'archidiocèse de Kinshasa. Cette maison d'édition publie aussi les rapports des activités des commissions diocésaines et des mouvements d'Action Catholique. Toutes ces publications sont autant d'instruments de travail apostolique pour les chrétiens catholiques dans les paroisses de l'archidiocèse de Kinshasa..

### **Les Éditions du Centre de Recherche pédagogique**

Cette maison d'édition publie depuis 1959 des manuels scolaires nationaux conformes aux programmes officiels d'enseignement à tous les niveaux. Avec le temps, elle a élargi l'éventail des publications à tous les genres des documents pédagogiques et livres de base dans la formation et l'enseignement.

### **Les Éditions Épiphanie**

Épiphanie est le nom de la maison d'édition du Centre d'Information et d'Animation Missionnaire (CIAM) qui publie les livres en français et en lingala dont le contenu touche tous les domaines de la vie chrétienne et sociale : l'annonce, le dialogue, l'inculturation du message chrétien, l'engagement pour la libération, la promotion de la justice et de la paix.

### **L'Arc-en-ciel**

Les Éditions de l'Arc-en-ciel ont été créées en 1990 pour promouvoir la littérature de langues africaines, vulgariser les connaissances scientifiques et encourager les traductions des œuvres littéraires françaises en langues congolaises et inversement. Elles ont servi de tremplin aux Éditions Universitaires Africaines.

### **Verbum Bible**

Œuvre de la Société du Verbe Divin (SVD), Verbum Bible est une maison d'édition fondée à Kinshasa en 1982 pour publier et diffuser la parole de Dieu en Afrique, à Madagascar et aux îles adjacentes. Elle rend la Bible accessible aux populations africaines de tous les âges, aux bourses modestes suivant les critères de l'Église Catholique. La liste des maisons d'édition privées peut être allongée, mais nous nous contentons de celles dont les publications n'ont été d'interrompues entre 2001 et 2004. Nous n'avons pas eu beaucoup d'informations sur Concordia et sur le Bureau d'Études et de Recherche pour la Promotion de la Santé (BERPS). Toutefois, ce bureau publie des ouvrages de vulgarisation médicale et des manuels destinés à l'enseignement médical.

### **Les Maisons d'édition nées du partenariat entre congolais et étrangers**

Entrent dans cette catégorie, Afrique-Édition, les Presses de la Funa et les Éditions Cultures africaines. Cette dernière ne figurant pas sur les documents consultés, nous ne parlerons que des deux premières.

## ***Afrique-Édition***

Née du partenariat entre les congolais et les belges, Afrique-Édition vise principalement l'édition et la diffusion du livre scolaire.

## ***Les Presses de la Funa***

Créées dans le cadre du projet franco-congolais d'Appui à la Documentation en République Démocratique du Congo, les Presses de la Funa publient des ouvrages ayant trait à la situation et à l'histoire du livre, des bibliothèques, des Sciences et Techniques documentaires en République Démocratique du Congo.

## **Importance de la production par catégories de livres**

Le tableau à double entrée repris ci-dessous indique le nombre d'ouvrages publiés chaque année par catégorie, dans les limites de la période sur laquelle porte notre étude. Il a été élaboré grâce à la brochure intitulée Livres disponibles que la bibliothèque nationale publie à la fin de chaque année et du bilan du Dépôt légal de quatre années dont il est question ici.

Tableau n° 1. Production

Catégories des livres	2001	2002	2003	2004	Total
Dictionnaires et encyclopédies	2	1	2	-	5
Roman, théâtre, poésie	1	2	-	1	4
Littérature générale	17	16	30	42	105
Scolaire	5	-	8	4	17
Sciences humaines	12	-	5	-	17
Livres pratiques	8	15	4	-	27
Jeunesse	2	4	-	-	6
Scientifique, professionnel et technique	13	-	-	-	13
Histoire et géographie	-	-	-	-	-
Bandes dessinées	-	-	-	-	-
Livres spirituels	24	15	18	9	66
Annuaire et répertoire	-	-	-	-	-
Total	84	53	69	56	262

Ce tableau a l'inconvénient de ne présenter que les titres des ouvrages déposés à la Bibliothèque Nationale et non ceux enregistrés au Département du Dépôt légal dont le bilan pour la période qui nous intéresse signale cent trente titres pour l'année 2001, cent quatre-vingt-trois pour l'année 2002, trois cent nonante-neuf pour l'année 2003 et cent quatre-vingt-sept pour l'année 2004. Tel que présenté, ce bilan ne permet pas d'apprécier l'importance de la production du livre par catégories.

Néanmoins, il permet de connaître le nombre de titres publiés pour toute la période qui nous préoccupe et pour chaque année de cette période. Face à cette difficulté, nous nous contenterons à titre indicatif du tableau qui reprend le nombre des titres disponibles. Ce tableau montre que c'est la littérature générale qui occupe la première place avec cent cinq titres sur un total de deux cent soixante-deux titres, soit 40 %. Nous avons pris soin de distinguer les essais qui font partie de cette catégorie de livres de la poésie, du roman et du théâtre que nous classons dans la littérature classique. Celle-ci occupe la dernière place dans la production du livre entre 2001 et 2004 avec quatre titres sur deux cent soixante-deux, soit 1.5 %. Il est vrai que la poésie, le roman et le théâtre ne se vendent pas facilement en République Démocratique du Congo et nombreux sont les jeunes et les adultes qui ne connaissent pas les écrivains congolais moins encore l'histoire de la littérature congolaise francophone. Les adultes peuvent encore citer le nom d'un Bolamba ou d'un Lomami Tchibamba, mais nombreux parmi eux n'ont lu intégralement ni « Esanzo, chant pour mon pays », ni « Ngando ». Les jeunes citent généralement Zamenga Batukezanga sans qu'ils aient lu une seule de ses œuvres<sup>6</sup>, pas même une seule de ses bandes dessinées. Aucun écrivain congolais n'est inscrit au programme de

<sup>6</sup> Le projet d'appui à la documentation de l'Ambassade de France vient de financer la publication de deux œuvres posthumes de Zamenga. Il s'agit de : « Pour un cheveu blanc » et « la Mercedes » qui saute les trous aux éditions Mediaspaul

l'enseignement secondaire comme l'est Guillaume Oyono Mbia ou Mongo Beti alias Alexandre Biyidi au Cameroun. À l'Université, le cours de Littérature congolaise n'est prévu qu'au programme du troisième cycle du Département de Littératures et Civilisations françaises. Ce Département tout comme celui de Littérature et Civilisation Africaines n'attirent pas les jeunes autant que les facultés de Médecine, de Droit, des Sciences économiques et des Sciences sociales, politiques et administratives.

À la radio et à la télévision, sur presque toutes les chaînes, il n'y a aucun programme consacré aux livres et à la littérature. Il y a lieu de faire ici la différence entre la cérémonie de présentation d'un nouveau livre retransmise à la télévision et une émission consacrée à un nouveau livre. Régulière, une telle émission peut inciter à la lecture. Il y a lieu également d'examiner les incitations à la lecture dans les écoles secondaires et d'évaluer la fréquentation des bibliothèques scolaires et municipales, là où elles existent encore. L'intérêt de la lecture n'est plus à démontrer dans l'acquisition des connaissances et la consolidation de la personnalité. D'après René Descartes, c'est le quatrième moyen par lequel on peut acquérir la sagesse et il le définit comme suit : la prudence dans les affaires et une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir, tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts<sup>7</sup>. Une sociologie de la lecture en République Démocratique du Congo s'impose. Les conclusions d'une telle étude intéresseraient aussi bien les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires que les décideurs politiques dont le Ministre de la Culture et des Arts, celui de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel et celui de la Jeunesse. Les essais, que nous avons laissés dans la littérature générale, occupent la première place grâce au bouillonnement intellectuel qui a caractérisé la transition politique en République Démocratique du Congo. Les essais peuvent être caractérisés comme suit : certains essais se situent dans la droite ligne des recherches que les universitaires effectuent dans leurs disciplines propres, que d'autres vulgarisent les notions philosophiques, juridiques et politiques à la manière d'un Camus écrivant le « Mythe de Sysiphe » et qu'il y a ceux, dictés par la situation politique du moment. Ces derniers sont autant de propositions de réponses à des questions précises que de clins d'œil à la sphère politique nationale, voire même à la communauté internationale. Enfin, c'est dans cette dernière catégorie que l'on peut situer des syllabus qui sont devenus des livres que l'auteur lui-même vend avec la collaboration d'un étudiant, généralement un chef de promotion. En général, ces essais sont lus par ceux qui font des recherches dans le même domaine ou des domaines connexes, par ceux qui veulent appréhender une notion et par les étudiants qui préparent un travail de fin de cycle, lorsqu'ils ne se contentent pas uniquement de lire et de réutiliser les mémoires de ceux qui les ont précédés. Mais quel est le nombre de leur tirage ? Combien sont réellement vendus et lus ? La position des livres spirituels s'explique aisément par le fait que l'évangélisation sous différents angles est l'objet social des maisons d'édition des religieux qui forment le pivot des entreprises d'édition de la ville de Kinshasa. Parmi les essais, quelques uns ont trait à la théologie. Évidemment, avec la multiplication des églises chrétiennes, la Bible reste le livre le plus lu aussi bien en français que dans les langues nationales. Les autres livres d'entretien de la foi sont lus dans des maisons de formation religieuse et dans des cercles ou groupes de formation humains et chrétiens. L'importance du tirage tout comme le nombre des livres vendus et lus restent à déterminer. Quant aux livres pratiques, généralement des opuscules, ils se sont multipliés pendant la longue transition politique pour répondre notamment aux besoins de ceux, nombreux, qui se sont lancés dans le petit élevage et la petite agriculture, ainsi qu'aux problèmes de nutrition et de santé. L'observation faite au sujet des deux catégories précédentes reste valable ici. Le faible pourcentage du livre scolaire s'explique par le grand nombre de réimpressions d'ouvrages anciens qui ne sont pas soumis au Dépôt légal.

### **Impact sur la vie culturelle**

La vie culturelle est faite d'un certain nombre de pratiques, parmi lesquelles on relève principalement l'écoute de la radio et de la télévision, la lecture quotidienne de la presse et de livres, la fréquentation du cinéma, du théâtre, du musée, des sites et monuments historiques, des concerts classiques, des concerts de variétés et/ou de concerts traditionnels. Ces pratiques méritent d'être étudiées à travers l'histoire de la République Démocratique du Congo. En effet, certaines pratiques courantes pendant la

---

<sup>7</sup> Lire à ce propos la lettre adressée par Descartes à l'Abbé Picot, traducteur de ses Principes de la Philosophie parus en latin en 1644, pour tenir lieu de la préface qu'il aurait dû écrire lui-même. Armand Cullivier en a publié un extrait dans *Textes choisis des auteurs philosophiques*. Paris : Librairie Armand Colin, 1966. pp.11-14

colonisation disparaîtront pendant la première et la deuxième Républiques. D'autres apparaîtront et prendront le dessus sur les autres. Il en est ainsi de la longue période de transition politique en République Démocratique du Congo avec l'intermède qui va du 17 mai 1997 au 16 janvier 2000. Le contexte politique, économique et social explique en partie la variation de ces pratiques. De toutes ces pratiques, c'est la lecture de livres qui intéresse le plus notre étude. En attendant les conclusions d'une étude sociologique de la lecture en République Démocratique du Congo et plus particulièrement dans la ville de Kinshasa, nous pouvons dire que le faible pourcentage de la production du livre entre 2001 et 2004 par rapport à la population du pays dans son ensemble ou celle de la ville de Kinshasa en particulier et l'absence de moyens d'incitation à la lecture donnent raison à Sumaili Ngaye Lussa qui écrit dans « Systole et Diastole » que le poème écrit se fossilise, rues et salons kinois ne sont plus qu'un ruissellement sonore<sup>8</sup>. Et il se demande inquiet : À quel taux marierons-nous nos filles ?

En clair, le poète dit que la radio et principalement la télévision l'emportent sur le livre et sur les bonnes instructions qu'il véhicule. Il s'en suit une dépréciation de la personne que la lecture peut enrichir et valoriser<sup>9</sup>. Dans un pays comme la France, ce sont ceux qui regardent sélectivement la télévision qui achètent les livres. Mais quand on considère que la radio et la télévision peuvent rester allumées dans une chambre ou dans un salon vides, on peut comprendre que nous soyons entrés dans une culture du bruit qui est opposée à celle de la lecture. Ces bruits, qui caractérisent aussi la musique congolaise des années nonante à nos jours sont, selon Monseigneur Tshibangu Tshikiku, l'expression d'une crise.

Cette crise n'épargne pas l'homme, et en particulier la jeunesse, c'est-à-dire, l'avenir d'une nation.

## Conclusion

Le sujet que nous avons abordé nous a permis de faire, de manière succincte, l'état de lieux des entreprises d'édition dans la ville de Kinshasa et de comprendre l'impérieuse nécessité pour la Bibliothèque nationale de présenter tous les livres enregistrés au département du Dépôt légal par catégorie, et pas seulement les titres des ouvrages déposés après leur publication. Bien entendu, tous les éditeurs ont l'obligation de déposer les exemplaires exigés par la Bibliothèque nationale. Le Dépôt Légal, comme le dit si bien Marie Troubnikoff, est « un meilleur outil de mesure de la création littéraire puisqu'il prend en compte même les très petites maisons et les ouvrages hors commerce »<sup>10</sup>. C'est le cas du département du Dépôt Légal de la Bibliothèque nationale, même si nous n'avons pas cité toutes les petites maisons d'édition, privilégiant celles, petites, moyennes ou grandes qui ont eu une activité régulière entre 2001 et 2004, activités susceptibles d'intéresser les libraires et les bibliothécaires. Si le Dépôt légal ne s'intéresse pas aux aspects économiques du livre – cela n'entre pas dans ses attributions – il ne doit pas en être ainsi pour l'Association Nationale des Éditeurs du Livre qui doit connaître le nombre de titres mis chaque année sur le marché et en indiquer avec précision le tirage et le chiffre d'affaires. L'édition est aussi comme une statuette à deux visages : l'un tourné vers la culture et l'autre vers l'économie. Ce deuxième visage permet aux entreprises d'édition d'avoir une part, si petite soit-elle, dans le tissu économique de la République Démocratique du Congo et d'avoir le courage de frapper à la porte de la Fédération des Entreprises du Congo et de trouver voix au chapitre. Pour que l'Association Nationale des Éditeurs du Livre joue pleinement le rôle décrit ci-dessus, elle doit faire ressortir clairement la double dimension d'une maison d'édition et collaborer étroitement avec la Bibliothèque Nationale où se trouve installé depuis mai 2005, une agence nationale de l'ISBN, notamment avec le département du Dépôt légal. Cette collaboration, elle doit l'entretenir aussi avec la société nationale des Droits d'Auteur et des Droits Voisins. S'agissant toujours de la double dimension de l'édition, Philippe Schuwer cherchant à définir les maisons d'édition françaises écrit qu'elles « forment une sorte de tribunal de l'écrit qui décide, au bénéfice de chacun de ses membres, de la publication ou du refus d'un manuscrit ». Il adjoint à ce tribunal « une sorte de banque

---

<sup>8</sup> Gabriel Sumaili Ngaye Lussa – *Systole et Diastole*. Kinshasa : Balise, 1981. Les vers dont il est question ici sont cités de mémoire.

<sup>9</sup> Antenne A(AA) peut être l'exception qui confirme la règle avec l'émission animée par l'Alliance Franco-Congolaise autour du livre francophone. Toutefois, il y a lieu de signaler qu'au cours des années septante et au début des années quatre-vingt, le livre avait sa place à la télévision nationale trente minutes avant les informations de 20h

<sup>10</sup> M. Troubnikoff – « Les données numériques » in *Le livre français, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Imprimerie Nationale, 1972, p.105



qui gère les capitaux en quête d'auteurs »<sup>11</sup>. Les capitaux en quête d'auteurs, on ne les trouve pas dans les maisons d'éditions de l'État dont l'une est encore en hibernation. Il faut se résoudre à les chercher du côté des maisons d'édition privées. Même quand on peut les trouver, ils sont fort limités ou destinés à l'évangélisation et aux activités pastorales. Ceux qui peuvent mettre ces capitaux à la disposition des éditeurs sur le plan national ne sont pas convaincus de la rentabilité du livre. Nul ne doute cependant que le livre nous donne de bonnes instructions. Il faudra donc toute une politique non seulement pour le produire, mais surtout pour le faire parvenir à son véritable destinataire. Sur ce point, rien de visible et d'important n'est fait par les nationaux pour inciter à la lecture et créer l'habitude de la lecture. Entre 2001 et 2004, les maisons d'édition de la ville de Kinshasa ont produit des livres prouvant, si besoin en était, la faible vitalité de ce secteur. Mais qui lit ? Que est-on ? Voilà deux autres questions auxquelles il faudra répondre, en prenant en compte les provinces pour apporter une contribution à la politique culturelle nationale qui reste à concevoir et à pratiquer.

---

<sup>11</sup> Philippe Schuwer – *Politique de l'édition*. In « Le livre français hier, aujourd'hui, demain ». Paris Imprimerie Nationale, pp.140-162